

## SAS CLIO BLUE

55 Rue de Turbigo

75003 PARIS

Comptes annuels au 30/09/2023  
Période du 01/10/2022 au 30/09/2023



 Sommaire

Rapport de l'expert-comptable	1
Etats financiers	2
Compte de résultat	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Annexe	6
Dossier de gestion	22
Soldes intermédiaires de gestion	23
Du résultat à la trésorerie	24
Tableau des emprunts	25
Etats complémentaires	26
Détail du compte de résultat	27
Détail du bilan actif	31
Détail du bilan passif	33
Documents fiscaux	34
Déclarations fiscales complémentaires	64



 Rapport de l'expert-comptable

## MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SAS CLIO BLUE relatifs à la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 67 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	3 046 620
Chiffres d'affaires	2 713 548
Résultat net comptable	-107 654

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Les Sables d'Olonne  
Le 11/12/2023

Courtin Claire  
Expert-comptable



## Etats financiers

 Compte de Résultat

		30/09/2023		30/09/2022		Variations		%
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	2 618 933	96,51	2 716 018	92,61	(97 085)	-3,57	
	Production vendue (Biens)							
	Production vendue (Services et Travaux)	94 615	3,49	216 597	7,39	(121 982)	-56,32	
	Montant net du chiffre d'affaires	2 713 548	100,00	2 932 616	100,00	(219 067)	-7,47	
	Production stockée							
	Production immobilisée	13 183	0,49	9 947	0,34	3 236	32,54	
	Subventions d'exploitation							
	Reprises sur prov. et amort., transfert de chges	10 506	0,39	1 920	0,07	8 586	447,15	
Autres produits	10 829	0,40	20 604	0,70	(9 775)	-47,44		
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>2 748 067</b>	<b>101,27</b>	<b>2 965 087</b>	<b>101,11</b>	<b>(217 020)</b>	<b>-7,32</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	1 013 126	37,34	1 217 860	41,53	(204 735)	-16,81	
	Variation de stock	(142 301)	-5,24	(231 542)	-7,90	89 241	-38,54	
	Achats de matières et autres approv.	58 866	2,17	67 203	2,29	(8 338)	-12,41	
	Variation de stock							
	Autres achats et charges externes	1 099 326	40,51	1 042 508	35,55	56 818	5,45	
	Impôts, taxes et versements assimilés	17 701	0,65	16 463	0,56	1 238	7,52	
	Salaires et traitements	489 823	18,05	521 258	17,77	(31 435)	-6,03	
	Charges sociales du personnel	141 219	5,20	154 294	5,26	(13 076)	-8,47	
	Cotisations personnelles de l'exploitant							
	Dotations aux amort., aux dépr. et aux prov.	53 279	1,96	48 656	1,66	4 623	9,50	
	Autres charges	13 203	0,49	2 017	0,07	11 186	554,52	
		<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>2 744 241</b>	<b>101,13</b>	<b>2 838 718</b>	<b>96,80</b>	<b>(94 476)</b>	<b>-3,33</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 826</b>	<b>0,14</b>	<b>126 369</b>	<b>4,31</b>	<b>(122 543)</b>	<b>-96,97</b>	
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée							
	Perte supportée ou bénéfice transféré							
	De participations							
	D'autres valeurs mob. et créances d'actif immo.							
	Autres intérêts et produits assimilés							
	Reprises sur prov. et dépr. et transfert de chges							
	Différences positives de change	1 326	0,05	580	0,02	746	128,73	
Produits nets sur cessions de val. mob. de plac.								
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>1 326</b>	<b>0,05</b>	<b>580</b>	<b>0,02</b>	<b>746</b>	<b>128,73</b>	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amort., aux dépr. et aux prov.							
	Intérêts et charges assimilées	49 023	1,81	23 341	0,80	25 682	110,03	
	Différences négatives de change	2 545	0,09	1 803	0,06	742	41,14	
	Chges nettes sur cessions de val. mob. de plac.							
	<b>Total des charges financières</b>	<b>51 568</b>	<b>1,90</b>	<b>25 144</b>	<b>0,86</b>	<b>26 424</b>	<b>105,09</b>	
	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(50 242)</b>	<b>-1,85</b>	<b>(24 564)</b>	<b>-0,84</b>	<b>(25 678)</b>	<b>104,53</b>	
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(46 416)</b>	<b>-1,71</b>	<b>101 805</b>	<b>3,47</b>	<b>(148 221)</b>	<b>-145,59</b>	
	Total des produits exceptionnels							
	Total des charges exceptionnelles	65 504	2,41	133 569	4,55	(68 065)	-50,96	
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(65 504)</b>	<b>-2,41</b>	<b>(133 569)</b>	<b>-4,55</b>	<b>68 065</b>	<b>-50,96</b>	
	Participation des salariés							
	Impôts sur les bénéfices	(4 266)	-0,16	(4 268)	-0,15	2	-0,05	
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 749 393</b>	<b>101,32</b>	<b>2 965 667</b>	<b>101,13</b>	<b>(216 273)</b>	<b>-7,29</b>	
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 857 047</b>	<b>105,29</b>	<b>2 993 163</b>	<b>102,06</b>	<b>(136 116)</b>	<b>-4,55</b>	
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>(107 654)</b>	<b>-3,97</b>	<b>(27 496)</b>	<b>-0,94</b>	<b>(80 158)</b>	<b>291,52</b>	

 Bilan Actif

		30/09/2023			30/09/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé ( I )					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	87 307	48 538	38 769	40 439
	Fonds commercial (1)	11 610		11 610	11 610
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	4 155	4 155		
	Autres immobilisations corporelles	547 576	414 951	132 625	158 612
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	4 990		4 990	4 990	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	31 494		31 494	38 131	
TOTAL ( II )		687 133	467 644	219 489	253 783
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	21 000		21 000	21 000
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	2 227 603		2 227 603	2 085 302
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 681		1 681	868
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	337 010	37 962	299 048	386 940
	Autres créances	26 113		26 113	47 386
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	65 536		65 536	57 038	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	186 151		186 151	211 056
	TOTAL ( III )	2 865 094	37 962	2 827 132	2 809 591
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( IV )				
Primes de remboursement des obligations ( V )					
Ecart de conversion actif ( VI )					
TOTAL ACTIF ( I à VI )		3 552 227	505 606	3 046 620	3 063 374

(1) dont droit au bail

11 610

11 610

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

 Bilan Passif

		30/09/2023	30/09/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	531 960	531 960
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	411 276	411 276
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	3 537	3 537
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	39 701	67 197
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(107 654)	(27 496)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>878 820</b>	<b>986 474</b>
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	194 728	269 166
	Emprunts et dettes financières divers	1 671 915	1 420 501
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	217 835	311 330
	Dettes fiscales et sociales	83 322	75 903
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
<b>Total des dettes</b>		<b>2 167 800</b>	<b>2 076 900</b>
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>3 046 620</b>	<b>3 063 374</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(107 653,74)	(27 496,14)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		392 398	466 370
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

 Annexe

## Faits caractéristiques

Désignation de la société : SAS CLIO BLUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total du bilan est de 3 046 620 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un résultat de -107 654 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/11/2023 par les dirigeants de l'entreprise.



## Règles et Méthodes Comptables

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général ANC 2016-07 du 26/12/2016, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Frais de prospection : 3 à 5 ans
- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- \* Matériel et outillage : 5 à 6 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 ans
- \* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 à 4 ans
- \* Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire à la clôture de l'exercice est, de façon significative, inférieure à leur coût historique.

La valeur d'inventaire des titres est appréciée de différentes manières selon le type de filiales :

## Règles et Méthodes Comptables

- lorsque la société exploite une activité, l'évaluation a été établie sur une méthode basée sur la réévaluation du fonds de commerce.
  - lorsque la société détient un patrimoine immobilier ou financier, l'évaluation est basée sur la méthode de l'actif net réévalué.
- L'actif net réévalué est déterminé en ajoutant aux capitaux propres la plus-value latente sur les titres de participation et les biens immobiliers.

Aucun retraitement n'est effectué au niveau de l'impôt sur les sociétés.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Aucune provision n'est comptabilisée mais les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

Aucun engagement n'a été valorisé en matières de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Le montant des engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite est calculé suivant la méthode rétrospective en tenant compte des dispositions de la convention collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise et d'une actualisation financière.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2.5 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : turn-over moyen
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2021

 Notes sur le bilan

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	98 917					98 917
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>98 917</b>					<b>98 917</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	4 155					4 155
Instal., agencement, aménagement divers	430 243		12 938			443 181
Matériel de transport	19 080					19 080
Matériel de bureau, informatique et mobilier	84 882		434			85 316
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>538 360</b>		<b>13 372</b>			<b>551 731</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	4 990					4 990
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	38 131		1 824		8 461	31 494
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>43 121</b>		<b>1 824</b>		<b>8 461</b>	<b>36 484</b>
<b>TOTAL</b>	<b>680 398</b>		<b>15 196</b>		<b>8 461</b>	<b>687 133</b>

## Notes sur le bilan

### Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2023
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	46 868	1 670		48 538
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>46 868</b>	<b>1 670</b>		<b>48 538</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	4 155			4 155
Autres Instal., agencement, aménagement divers	281 530	35 972		317 501
Matériel de transport	10 110	4 770		14 880
Matériel de bureau, mobilier	83 953	714	2 097	82 570
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>379 747</b>	<b>41 456</b>	<b>2 097</b>	<b>419 106</b>
<b>TOTAL</b>	<b>426 615</b>	<b>43 126</b>	<b>2 097</b>	<b>467 644</b>

#### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Notes sur le bilan

### Frais d'établissement

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
<b>TOTAL</b>		

### Frais de recherche

	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels				
Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers				
<b>TOTAL</b>				
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>				
Dont inscrit au compte 203 du bilan				

### Fonds commercial

	30/09/2023	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	38 769	Marque Clio Blue en Corée
<b>TOTAL</b>	38 769	

## Notes sur le bilan

### Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chg. sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- des titres mis en équivalence				
	- titres de participation - autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	38 223	10 153	10 414	37 962	
Autres					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>		<b>38 223</b>	<b>10 153</b>	<b>10 414</b>	<b>37 962</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>38 223</b>	<b>10 153</b>	<b>10 414</b>	<b>37 962</b>
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles		10 153	10 414	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Notes sur le bilan

### Créances et Dettes

		30/09/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	31 494		31 494
	Clients douteux ou litigieux	45 109	45 109	
	Autres créances clients	291 900	291 900	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 761	2 761	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	18 766	18 766	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	4 266	4 266	
	Débiteurs divers	321	321	
Charges constatées d'avances	186 151	186 151		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>580 768</b>	<b>549 274</b>	<b>31 494</b>
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/09/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	194 728	74 973	119 755	
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	1 655 647		1 655 647	
	Fournisseurs et comptes rattachés	217 835	217 835		
	Personnel et comptes rattachés	32 111	32 111		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 051	33 051		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 249	13 249		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 912	4 912		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	16 267	16 267		
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>2 167 800</b>	<b>392 398</b>	<b>1 775 402</b>	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	74 431			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	16 051			

 Notes sur le bilan

## Produits à recevoir

	30/09/2023	30/09/2022	Variations
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients	14 489	15 934	(1 445)
Autres créances	3 082	3 898	(817)
TOTAL	17 570	19 832	(2 262)



 Notes sur le bilan

## Composition du capital social

		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Titres composants le capital social au début de l'exercice	4 092	130,00	531 960
	Titres émis pendant l'exercice			
	Titres remboursés pendant l'exercice			
	Titres composant le capital social à la fin d'exercice	4 092	130,00	531 960

 Notes sur le bilan

## Charges à payer

	30/09/2023	30/09/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19	26
Emprunts et dettes financières divers	34 354	17 197
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 286	118 860
Dettes fiscales et sociales	40 300	37 343
Dettes fournisseurs d'immobilisation		
Autres dettes		
TOTAL	123 959	173 426

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffres d'affaires

La ventilation du chiffres d'affaires par activité n'est pas détaillée car la divulgation de cette information stratégique entraînerait un préjudice grave pour l'entreprise.

### Parties liées

Montant compris dans les charges financières : 47 367 euros

### Impôts sur les bénéfices : intégrations fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2011, la société SAS CLIO BLUE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS MAISON CLIO BLUE.

Depuis le 01/10/2011, la société a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre à la clôture de l'exercice est composé par :

- SAS Maison Clio blue (société mère)
- SAS Clio Blue

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières de groupe.

 Notes sur le bilan

## Charges et Produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges et Produits d'Exploitation	186 151	
Charges et Produits Financiers		
Charges et Produits Exceptionnels		
TOTAL	186 151	



## Filiales et participations

	30/09/2023		Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
	Capital	Capitaux propres		Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					
SAS CLIO BLUE DIGITAL (30/09/2022)					
	10 000	35 351	49,90	4 990	4 990
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					
SAS CLIO BLUE DIGITAL (30/09/2022)					
			47 527	1 917	
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Les dernières données comptables disponibles pour CLIO BLUE DIGITAL concernent l'exercice clos au 30/09/2021.

 Notes sur le compte de résultat

## Produits et Charges exceptionnels

		30/09/2023
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		65 504
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		65 504
Autres charges exceptionnelles	65 504	
Résultat exceptionnel		(65 504)

## Autres informations

### Engagements financiers

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties Cautions BPI France (90 %) dans le cadre du prêt garanti par l'Etat		175 238
		175 238
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Evaluation de la dette actuarielle en matière d'engagements de retraite	19 249	
	19 249	
Autres engagements Clause de retour à meilleure fortune abandon de créance Maison Clio Blue en 2016 Clause de retour à meilleure fortune abandon de créance Maison Clio Blue en 2018 Clause de retour à meilleure fortune abandon de créance Maison Clio Blue en 2017		90 000 380 000 125 000
		595 000
<b>Total des engagements financiers (1)</b>	<b>19 249</b>	<b>770 238</b>
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		595 000



## Dossier de gestion



## Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	01/10/2021 30/09/2022	12 mois	Ecart	%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	2 713 548	100,00	2 932 616	100,00	(219 067)	-7,47
Ventes de marchandises	2 618 933	96,51	2 716 018	92,61	(97 085)	-3,57
- Achats de marchandises	1 013 126	38,68	1 217 860	44,84	(204 735)	-16,81
- Variation stocks de marchandises	(142 301)	-5,43	(231 542)	-8,53	89 241	-38,54
<b>MARGE COMMERCIALE (a)</b>	1 748 109	66,75	1 729 700	63,69	18 408	1,06
Production vendue	94 615	3,49	216 597	7,39	(121 982)	-56,32
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée	13 183	0,49	9 947	0,34	3 236	32,54
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	107 799	3,97	226 544	7,72	(118 746)	-52,42
- Achats stockés approvisionnement	58 866	54,61	67 203	29,66	(8 338)	-12,41
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe	13 594	12,61	18 846	8,32	(5 252)	-27,87
<b>MARGE BRUTE PRODUCTION (b)</b>	35 339	32,78	140 494	62,02	(105 156)	-74,85
<b>MARGES ( Commerciale + Production )</b>	1 783 447	65,72	1 870 195	63,77	(86 747)	-4,64
- Achats non stockés (c)	21 243	0,78	15 347	0,52	5 897	38,42
- Autres charges externes (c)	1 064 489	39,23	1 008 315	34,38	56 174	5,57
<b>VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)</b>	697 715	25,71	846 533	28,87	(148 818)	-17,58
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	10 595	0,39	9 829	0,34	766	7,80
- Autres impôts et taxes	7 106	0,26	6 634	0,23	472	7,11
- Salaires et traitements	489 823	18,05	521 258	17,77	(31 435)	-6,03
- Charges sociales	141 219	5,20	154 294	5,26	(13 076)	-8,47
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	48 972	1,80	154 518	5,27	(105 546)	-68,31
+ Reprises sur amortissements et provisions	10 414	0,38	330	0,01	10 084	N/S
+ Autres produits d'exploitation	10 829	0,40	20 604	0,70	(9 775)	-47,44
+ Transfert de charges d'exploitation	92		1 591	0,05	(1 498)	-94,19
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	53 279	1,96	48 656	1,66	4 623	9,50
- Autres charges de gestion courante	13 203	0,49	2 017	0,07	11 186	554,52
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>	3 826	0,14	126 369	4,31	(122 543)	-96,97
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	1 326	0,05	580	0,02	746	128,73
- Charges financières	51 568	1,90	25 144	0,86	26 424	105,09
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	(46 416)	-1,71	101 805	3,47	(148 221)	-145,59
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	65 504	2,41	133 569	4,55	(68 065)	-50,96
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	(65 504)	-2,41	(133 569)	-4,55	68 065	50,96
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	(4 266)	-0,16	(4 268)	-0,15	2	0,05
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	(107 654)	-3,97	(27 496)	-0,94	(80 158)	-291,52

 Du résultat à la trésorerie

	30/09/2023	
	Impact sur la trésorerie	
	Recette	Dépense
Votre résultat comptable est de		107 654
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie (amortissements, provisions, valeur nette comptable des éléments d'actif cédés)	53 279	
Produits intégrés dans le résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie (reprises sur provisions, ...)		10 414
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son exploitation		64 789
Votre entreprise a en plus bénéficié de :		
Financement externe		
Produits des cessions et réductions des immobilisations financières	6 637	
Apports et comptes courants	251 416	
Nouveaux emprunts contractés sur l'exercice		
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes	258 053	
Mais votre entreprise à des :		
Éléments à financer		
Dividendes		
Acquisitions d'éléments immobilisés		15 470
Prélèvements comptes courants et réduction des fonds propres		
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts		74 438
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		89 909
Compte tenu de :		
La situation de trésorerie de l'exercice précédent	57 038	
La situation de trésorerie théorique à la fin de l'exercice devrait s'élever à	160 394	
Cependant votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant, qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Variation des stocks		142 301
Acomptes versés		812
Variation des créances clients	88 154	
Variation des autres créances	46 178	
Acomptes reçus		
Variation des dettes fournisseurs		93 495
Variation des autres dettes	7 420	
Besoins générés par le financement du cycle d'exploitation		94 857
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de	65 536	

## EMPRUNTS

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Exprimé en euros

Date	Numéro	Nom de l'emprunt	Organisme Prêteur	Durée	Montant des Emprunts				Répartition du capital restant dû		
					A l'origine	Début de l'exercice	Remboursé dans l'ex.	Fin d'exercice	A 1 an au +	Entre 1 et 5 ans	A + de 5 ans
30/04/2020	16400040	Emprunt PGE 300 K€	CIC	60 m	300 000,00	269 140,37	74 431,28	194 709,09	74 953,96	119 755,13	
<b>Totaux</b>					<b>300 000,00</b>	<b>269 140,37</b>	<b>74 431,28</b>	<b>194 709,09</b>	<b>74 953,96</b>	<b>119 755,13</b>	



## Etats complémentaires

## Détail du compte de résultat

	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	01/10/2021 30/09/2022	12 mois	Variations	%
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>2 748 067</b>	<b>101,27</b>	<b>2 965 087</b>	<b>101,11</b>	<b>(217 020)</b>	<b>-7,32</b>
<b>Ventes de marchandises</b>	<b>2 618 933</b>	<b>96,51</b>	<b>2 716 018</b>	<b>92,61</b>	<b>(97 085)</b>	<b>-3,57</b>
Ventes de marchandises FRANCE	2 705 274	99,70	2 820 983	96,19	(115 708)	-4,10
70711912 Ventes bijoux 20%	2 419 514	89,16	2 530 161	86,28	(110 647)	-4,37
70715500 Ventes bijoux export	242 276	8,93	210 417	7,18	31 859	15,14
70715600 Ventes bijoux cee	122 312	4,51	9 742	0,33	112 570	N/S
70715800 Ventes bijoux inno	178 362	6,57	238 467	8,13	(60 105)	-25,20
70721912 Ventes montres 20%	80 004	2,95	231 523	7,89	(151 518)	-65,44
70725500 Ventes montres export	2 931	0,11	217	0,01	2 714	N/S
70725800 Ventes montres cee inno	2 322	0,09	2 402	0,08	(80)	-3,33
70740012 Ventes sacs 20%	72 245	2,66	27 795	0,95	44 450	159,92
70740112 Ventes sac,parfum, diver 20% c	2 870	0,11	992	0,03	1 878	189,31
70740200 Ventes sacs export	1 247	0,05	38		1 209	N/S
70740300 Ventes maroquinerie cee			82		(82)	-100,0
70970000 Remise ventes france	(2 631)	-0,10	(10 173)	-0,35	7 542	74,13
70970020 Remise ventes france 20%	(416 178)	-15,34	(420 680)	-14,34	4 502	1,07
<b>Ventes de marchandises EXPORT</b>	<b>284 748</b>	<b>10,49</b>	<b>117 934</b>	<b>4,02</b>	<b>166 814</b>	<b>141,45</b>
70975000 Remise export	(57 639)	-2,12	(48 314)	-1,65	(9 326)	-19,30
70975100 Remise cee	(28 702)	-1,06	(56 650)	-1,93	27 949	49,34
<b>Production vendue Biens</b>						
<b>Production vendue Services + Travaux</b>	<b>94 615</b>	<b>3,49</b>	<b>216 597</b>	<b>7,39</b>	<b>(121 982)</b>	<b>-56,32</b>
Production vendue Services FRANCE	94 615	3,49	216 597	7,39	(121 982)	-56,32
70600012 Prestations de services 20%	50 447	1,86	157 734	5,38	(107 288)	-68,02
70600100 Prestations de services export	15 353	0,57	6 418	0,22	8 935	139,22
70600500 Redevances de marque	3 609	0,13	36 848	1,26	(33 239)	-90,21
70830000 Locations diverses	12 000	0,44			12 000	
70850000 Port et frais export	5 510	0,20	5 535	0,19	(25)	-0,46
70850512 Port taxable20%	7 697	0,28	10 062	0,34	(2 365)	-23,50
<b>Dont Production vendue Services EXPORT</b>	<b>20 863</b>	<b>0,77</b>	<b>11 953</b>	<b>0,41</b>	<b>8 910</b>	<b>74,54</b>
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>2 713 548</b>	<b>100,00</b>	<b>2 932 616</b>	<b>100,00</b>	<b>(219 067)</b>	<b>-7,47</b>
Production immobilisée	13 183	0,49	9 947	0,34	3 236	32,54
72300012 Ventes présents 20%	1 547	0,06	4 931	0,17	(3 384)	-68,63
72300100 Ventes présents export			73		(73)	-99,45
72300200 Ventes présents cee	2 099	0,08			2 099	
72400012 Publicité 20%	9 457	0,35	5 304	0,18	4 153	78,30
72400100 Publicité exp	80		(361)	-0,01	441	122,16
Reprises sur provisions, transferts de charges	10 506	0,39	1 920	0,07	8 586	447,15
78174000 Repr/prov. d. créances	10 414	0,38	330	0,01	10 084	N/S
79120000 Tsf remboursement assurance	92		205	0,01	(112)	-54,85
79140000 Tsf charges de personnel			1 386	0,05	(1 386)	-100,0
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>10 829</b>	<b>0,40</b>	<b>20 604</b>	<b>0,70</b>	<b>(9 775)</b>	<b>-47,44</b>
75800000 Produits divers	10 829	0,40	20 604	0,70	(9 775)	-47,44
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>2 744 241</b>	<b>101,13</b>	<b>2 838 718</b>	<b>96,80</b>	<b>(94 476)</b>	<b>-3,33</b>
<b>Achats de marchandises</b>	<b>1 013 126</b>	<b>37,34</b>	<b>1 217 860</b>	<b>41,53</b>	<b>(204 735)</b>	<b>-16,81</b>

## Détail du compte de résultat

	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	01/10/2021 30/09/2022	12 mois	Variations	%
60710000 Achats bijoux	235 198	8,67	178 773	6,10	56 425	31,56
60720000 Achats sacs	39 352	1,45	1 723	0,06	37 629	N/S
60720100 Achats sacs cee	9 899	0,36			9 899	
60730000 Achats bijoux import	195 503	7,20	231 719	7,90	(36 217)	-15,63
60730100 Achats bijoux import cee	401 892	14,81	467 407	15,94	(65 515)	-14,02
60731000 Droit douane s/import	6 253	0,23	6 820	0,23	(567)	-8,31
60740100 Achats montres	34 480	1,27	197 683	6,74	(163 203)	-82,56
60740200 Achats montres import	15 193	0,56			15 193	
60770000 Achats parfums	2 570	0,09			2 570	
60780000 Achats divers accessoires	72 786	2,68	133 735	4,56	(60 950)	-45,57
Variation de stocks de marchandises	(142 301)	-5,24	(231 542)	-7,90	89 241	38,54
60370000 Var/stocks de marchandises	(142 301)	-5,24	(231 542)	-7,90	89 241	38,54
Achats de matières premières et autres appro.	58 866	2,17	67 203	2,29	(8 338)	-12,41
60110000 Matières premières	8 612	0,32	17 030	0,58	(8 417)	-49,43
60267000 Emballages usage mixte	6 368	0,23	3 321	0,11	3 047	91,76
60268000 Emballages magasin	39 549	1,46	36 256	1,24	3 292	9,08
60268500 Emballages cee	2 460	0,09			2 460	
60269000 Présentoirs	1 877	0,07	10 597	0,36	(8 720)	-82,29
Autres achats et charges externes	1 099 326	40,51	1 042 508	35,55	56 818	5,45
60400010 Service après ventes	10 569	0,39	11 338	0,39	(769)	-6,78
60400020 Sav cee	1 735	0,06	3 334	0,11	(1 599)	-47,96
60400060 Traitement import	1 290	0,05	4 175	0,14	(2 885)	-69,10
60610000 Electricité	11 429	0,42	6 368	0,22	5 062	79,49
60630000 Fournitures-petit équipement	3 196	0,12	2 245	0,08	952	42,40
60640000 Fournitures administratives	6 618	0,24	6 734	0,23	(116)	-1,73
61100000 Traitement informatique (prépa command	43 438	1,60	38 514	1,31	4 924	12,78
61320000 Locations immobilières	120 360	4,44	113 599	3,87	6 761	5,95
61350030 Location installation téléphonique	6 114	0,23	4 068	0,14	2 046	50,30
61350060 Location copieur konica	804	0,03	1 225	0,04	(421)	-34,38
61350100 Locations tpe et autres	6 718	0,25	6 498	0,22	220	3,39
61400000 Charges loc. & de co-propr.	39 787	1,47	39 227	1,34	560	1,43
61520000 Décoration magasin	26		157	0,01	(130)	-83,13
61545000 Entretien véhicule	354	0,01	976	0,03	(622)	-63,77
61550000 Entretien et réparation			285	0,01	(285)	-100,0
61560000 Maintenance	17 634	0,65	14 867	0,51	2 768	18,62
61560100 Maintenance internet	2 397	0,09	2 535	0,09	(137)	-5,42
61610000 Assurances multirisques	11 067	0,41	10 051	0,34	1 016	10,10
61660000 Assurance sur emprunts	2 776	0,10	2 776	0,09		
61810000 Documentation générale			950	0,03	(950)	-100,0
62100010 Personnel mis à disposition	11 522	0,42	3 921	0,13	7 601	193,86
62140000 Redevance assistance	517 559	19,07	456 305	15,56	61 254	13,42
62142000 Prestations gme			6 000	0,20	(6 000)	-100,0
62145000 Prestations gpm	27 000	1,00	24 000	0,82	3 000	12,50
62220010 Commissions diverses (TWC)	19 878	0,73	5 364	0,18	14 514	270,56
62220012 Commission clio blue digital	42 792	1,58	42 626	1,45	165	0,39
62220100 Commissions davimar			19 500	0,66	(19 500)	-100,0
62240100 Run transitaires import	2 308	0,09	3 646	0,12	(1 338)	-36,70
62260000 Honoraires	20 019	0,74	29 161	0,99	(9 143)	-31,35
62260010 Honoraires protection marque	14 382	0,53	15 942	0,54	(1 560)	-9,78
62261000 Honoraires mission social belgique	5 635	0,21	5 209	0,18	426	8,18
62270000 Frais d'actes & contentieux	95		397	0,01	(302)	-76,14
62300000 Publicité	38 522	1,42	61 232	2,09	(22 710)	-37,09
62340000 Cadeaux à la clientèle			20		(20)	-100,0
62360000 Catalogues & imprim			2 637	0,09	(2 637)	-100,0
62410000 Transports/achats	27 020	1,00	27 336	0,93	(316)	-1,15
62420000 Transports/ventes	26 010	0,96	23 954	0,82	2 057	8,59
62440000 Transports administratifs	9 643	0,36			9 643	
62510000 Voyages & déplacements	2 220	0,08	316	0,01	1 904	602,39

## Détail du compte de résultat

	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	01/10/2021 30/09/2022	12 mois	Variations	%
62516000 Frais déplacement p morineau	4 379	0,16	2 539	0,09	1 840	72,49
62518000 Frais déplacement commerciaux			4 814	0,16	(4 814)	-100,0
62570000 Réceptions	7 955	0,29	4 189	0,14	3 766	89,90
62600000 Frais postaux	14 263	0,53	13 410	0,46	853	6,36
62610000 Téléphone	9 951	0,37	8 669	0,30	1 282	14,79
62700100 Frais bancaires	11 861	0,44	11 403	0,39	459	4,02
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>17 701</b>	<b>0,65</b>	<b>16 463</b>	<b>0,56</b>	<b>1 238</b>	<b>7,52</b>
63120000 Taxe d'apprentissage	3 051	0,11	2 715	0,09	336	12,37
63130000 Formation prof. (verst impôts)	7 544	0,28	7 114	0,24	431	6,05
63511000 Cvae - cet	5 276	0,19	6 292	0,21	(1 016)	-16,14
63514000 Taxe/véhicule des sociétés	204	0,01	342	0,01	(138)	-40,35
63780000 Taxes diverses	1 626	0,06			1 626	
<b>Salaires et traitements</b>	<b>489 823</b>	<b>18,05</b>	<b>521 258</b>	<b>17,77</b>	<b>(31 435)</b>	<b>-6,03</b>
64110000 Salaires appointements	399 819	14,73	399 148	13,61	672	0,17
64110800 Indemnité ijss	442	0,02			442	
64111000 Salaires bruts belge	84 863	3,13	114 998	3,92	(30 136)	-26,21
64120100 Prov c.p.	49		385	0,01	(336)	-87,27
64120600 Prov.commissions à payer	222	0,01	(5 661)	-0,19	5 883	103,93
64130000 Prime transport	3 023	0,11	2 861	0,10	162	5,66
64131000 Prime transports belge	739	0,03	3 528	0,12	(2 789)	-79,05
64150000 Indemnité licenciement/rupture conventi	207	0,01	5 584	0,19	(5 377)	-96,29
64160000 Variation rtt	459	0,02	415	0,01	44	10,60
<b>Charges sociales du personnel</b>	<b>141 219</b>	<b>5,20</b>	<b>154 294</b>	<b>5,26</b>	<b>(13 076)</b>	<b>-8,47</b>
64510000 Cotisations urssaf	79 613	2,93	85 531	2,92	(5 918)	-6,92
64511000 Securite sociale belge	3 964	0,15	12 086	0,41	(8 122)	-67,20
64520000 Cotisations harmonie mutuelle	3 678	0,14	3 736	0,13	(58)	-1,56
64531000 Cotisations mic	18 419	0,68	19 614	0,67	(1 196)	-6,10
64540000 Cot. pole emploi	16 793	0,62	16 776	0,57	17	0,10
64550000 Cot réunica mutuelles	16 614	0,61	17 472	0,60	(858)	-4,91
64560000 Variation charges sur rtt	214	0,01	114		100	87,72
64560100 Chg. sociales/prov. cp	(69)		(452)	-0,02	383	84,73
64560200 Charges sur commissions à payer	135		(2 450)	-0,08	2 585	105,52
64750000 Médecine du travail pharmac.	1 859	0,07	1 867	0,06	(9)	-0,46
<b>Dotation aux amortissements sur immobilisations</b>	<b>43 126</b>	<b>1,59</b>	<b>47 688</b>	<b>1,63</b>	<b>(4 562)</b>	<b>-9,57</b>
68111000 Dot/immob. incorporelles	1 670	0,06	4 591	0,16	(2 921)	-63,62
68112000 Dot/immob. corporelles	41 456	1,53	43 096	1,47	(1 641)	-3,81
<b>Dotations aux provisions sur actif circulant</b>	<b>10 153</b>	<b>0,37</b>	<b>968</b>	<b>0,03</b>	<b>9 185</b>	<b>948,86</b>
68174000 Prov dépréciations cptes clien	10 153	0,37	968	0,03	9 185	948,86
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>13 203</b>	<b>0,49</b>	<b>2 017</b>	<b>0,07</b>	<b>11 186</b>	<b>554,52</b>
65440000 Créances des exercices ant.	10 199	0,38			10 199	
65800000 Charges de gestion courante	3 004	0,11	2 017	0,07	987	48,93
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 826</b>	<b>0,14</b>	<b>126 369</b>	<b>4,31</b>	<b>(122 543)</b>	<b>-96,97</b>
<b>Total des produits financiers</b>	<b>1 326</b>	<b>0,05</b>	<b>580</b>	<b>0,02</b>	<b>746</b>	<b>128,73</b>
Différences positives de change	1 326	0,05	580	0,02	746	128,73
76600000 Gains de change	1 326	0,05	580	0,02	746	128,73
<b>Total des charges financières</b>	<b>51 568</b>	<b>1,90</b>	<b>25 144</b>	<b>0,86</b>	<b>26 424</b>	<b>105,09</b>
Intérêts et charges assimilées	49 023	1,81	23 341	0,80	25 682	110,03


 Détail du compte de résultat

	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	01/10/2021 30/09/2022	12 mois	Variations	%
66116000 Intérêts et agios bancaires		18			18	
66150000 Intérêts des comptes courants		47 367	21 280	0,73	26 087	122,59
66160000 Intérêts emprunt PGE		1 638	2 061	0,07	(423)	-20,50
Différences négatives de change		2 545	1 803	0,06	742	41,14
66600000 Pertes de change		2 545	1 803	0,06	742	41,14
<b>Résultat financier</b>		<b>(50 242)</b>	<b>(24 564)</b>	<b>-0,84</b>	<b>(25 678)</b>	<b>-104,5</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>		<b>(46 416)</b>	<b>101 805</b>	<b>3,47</b>	<b>(148 221)</b>	<b>-145,5</b>
<b>Total des produits exceptionnels</b>						
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>65 504</b>	<b>133 569</b>	<b>4,55</b>	<b>(68 065)</b>	<b>-50,96</b>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		65 504	128 305	4,38	(62 801)	-48,95
67180000 Autres charges exceptionnelles		65 504	1 000	0,03	64 504	N/S
67200000 Charges sur exercices antérieurs			127 305	4,34	(127 305)	-100,0
Charges exceptionnelles sur opération en capital			5 265	0,18	(5 265)	-100,0
67520000 Vnc immobilis. corporelles			5 265	0,18	(5 265)	-100,0
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>(65 504)</b>	<b>(133 569)</b>	<b>-4,55</b>	<b>68 065</b>	<b>50,96</b>
Impôts sur les bénéfices		(4 266)	(4 268)	-0,15	2	0,05
69955000 Crédit impôt métiers arts		(4 266)	(4 268)	-0,15	2	0,05
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>(107 654)</b>	<b>(27 496)</b>	<b>-0,94</b>	<b>(80 158)</b>	<b>-291,5</b>




**Détail du bilan actif**

	01/10/2022 30/09/2023	01/10/2021 30/09/2022
Capital souscrit non appelé		
<b>TOTAL II - Actif Immobilisé NET</b>	<b>219 489</b>	<b>253 783</b>
Concessions brevets et droits similaires	38 769	40 439
20500000 Logiciels	30 218	30 218
20500100 Site internet	18 320	18 320
20500200 Marque	38 769	38 769
28050000 Amort. logiciels	(30 218)	(29 357)
28051000 Amort.site internet	(18 320)	(17 511)
Fonds Commercial	11 610	11 610
20600000 Droit au bail	11 610	11 610
Installations techniques, matériel et outillage		
21550000 Outillage	4 155	4 155
28155000 Amort. mat.outillage	(4 155)	(4 155)
Autres immobilisations corporelles	132 625	158 612
21810110 Aménagement rue turbigo	10 717	10 717
21810140 Aménagements marques avenue	137 073	137 073
21810160 Aménagement Francoville	59 270	46 333
21810600 Stand salon et corners	236 120	236 120
21820000 Matériel de transport	19 080	19 080
21830000 Matériel de bureau & infor.	66 978	66 544
21840000 Mobilier	18 338	18 338
28181011 Amortissement amenag. turbigo	(7 256)	(6 184)
28181014 Amortissement amenag. marque a	(88 528)	(74 873)
28181016 Amorts aménagements Francoville	(31 161)	(24 408)
28181600 Amort. stand salon	(190 556)	(176 064)
28182000 Amortis. mat. de transport	(14 880)	(10 110)
28183000 Amortissements mat. bur. inf.	(64 232)	(65 615)
28184000 Amortissements mobiliers	(18 338)	(18 338)
Autres participations	4 990	4 990
26110000 Titres clio blue digital	4 990	4 990
Autres immobilisations financières	31 494	38 131
27510000 Dépôts de garantie versés	31 494	38 131
<b>TOTAL III - Actif Circulant NET</b>	<b>2 827 132</b>	<b>2 809 591</b>
En-cours de production de biens	21 000	21 000
33500000 Frais de collection	21 000	21 000
Marchandises	2 227 603	2 085 302
37000000 Stocks de marchandises	2 227 603	2 085 302
Avances & acomptes versés sur commandes	1 681	868
40910000 Fournisseurs acomptes s/commandes	1 681	868
Créances clients et comptes rattachés	299 048	386 940
041D Collectif clients débiteurs	277 412	363 750
41600000 Clients douteux ou litigieux	45 109	45 480
41810000 Clients factures à établir	14 489	15 934
49100000 Prov/dr. comptes clients	(37 962)	(38 223)
Autres créances	26 113	47 386
40980000 R.r.r. à obtenir	321	912
42500000 Avances personnel		3 791
43870000 Org. soc. produits à recevoir	2 761	2 114
44526900 Tva ded intracommunautaire		1 333


 Détail du bilan actif

	01/10/2022 30/09/2023	01/10/2021 30/09/2022
44566200 Tva déductible sur services	9 664	5 265
44567000 Crédit de tva à reporter	1 155	9 232
44586000 Tva s/fact. non parvenues	7 946	19 599
44870000 Etat produits à recevoir		873
45100000 Ct groupe maison clio blue	4 266	4 268
<b>Disponibilités</b>	<b>65 536</b>	<b>57 038</b>
51120000 Chèques à encaisser		71
51120100 Rglt especes		1 890
51121000 Remises en banque	151	
51130010 Lcr l'encaissement 01	4 280	1 205
51130100 Lcr à l'encaissement 10	16 586	19 159
51130110 Lcr à l'encaissement 11	16 362	14 114
51130120 Lcr à l'encaissement 12	4 280	5 079
51140000 Cartes bleues en affectation	3 922	2 108
51200040 Cic	17 218	11 277
51200050 Hsbc		1 751
53000000 Caisse bretagne	2 738	385
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>186 151</b>	<b>211 056</b>
48600000 Charges constatées d'avance	186 151	211 056
<b>TOTAL DU BILAN ACTIF</b>	<b>3 046 620</b>	<b>3 063 374</b>
Autres valeurs à vue	45 580	43 625


**Détail du bilan passif**

	01/10/2022 30/09/2023	01/10/2021 30/09/2022
<b>TOTAL I - Capitaux propres</b>	<b>878 820</b>	<b>986 474</b>
Capital Social ou individuel	531 960	531 960
10130000 Capital	531 960	531 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	411 276	411 276
10410000 Prime d'émission	411 276	411 276
Réserve légale	3 537	3 537
10610000 Réserve légale	3 537	3 537
Autres réserves	39 701	67 197
10680000 Autres réserves	39 701	67 197
Résultat de l'exercice	(107 654)	(27 496)
<b>TOTAL II - Autres fonds propres</b>		
<b>TOTAL III - Total des Provisions</b>		
<b>TOTAL IV - Total des dettes</b>	<b>2 167 800</b>	<b>2 076 900</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	194 728	269 166
16400040 Emprunt pge 300 k€	194 709	269 140
16880000 Intérêts courus sur emprunts	19	26
Emprunts et dettes financières divers	1 671 915	1 420 501
17100000 C/c maison clio blue	1 621 509	1 398 700
17880000 Int. courus/dettes ratt.partic	34 138	17 121
45500510 C.c. patrick morineau	11 780	381
45500600 C.c. jaffrezic	4 271	4 222
45580000 Assoc. c/c ints courus	216	76
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	217 835	311 330
40100000 Fournisseurs	168 549	192 470
40810000 Frs factures non parvenues	49 286	118 860
Dettes fiscales et sociales	83 322	75 903
42100000 Personnel rémunérations dues	7 386	10 458
42820000 Dettes prov/congés à payer	20 088	20 039
42860000 Personnel charges payer	4 637	3 956
43100000 Cotis. suritsociale	11 877	11 390
43731000 Mederic -cips(inirs)	2 366	2 261
43735000 Prévoyance harmonie mutuelle	1 547	1 568
43740000 Agessa		648
43750000 Réunica prévoyance	5 834	6 225
43860000 Org. soc. charges payer	4 477	3 969
43860100 Chg sociales / prov. cp.	6 950	7 019
44210000 Prélèvement à la source	764	519
44551000 Tva à décaisser	10 822	2 654
44578000 Taxe horlogerie	28	34
44586500 Tva s/avoir à recevoir	22	146
44587100 Tva s/factures à établir	2 377	2 656
44860000 Etat charges à payer	4 148	2 360
<b>TOTAL DU BILAN PASSIF</b>	<b>3 046 620</b>	<b>3 063 374</b>



## Documents fiscaux



Direction Générale des Finances Publiques

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01102022** et clos le **30092023** Régime simplifié d'imposition  Régime réel normal

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe  Si PME innovante  Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : SIE de Paris 3e arrondissement, 10 rue Michel-le-Comte, 75152 Paris Cedex 03

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

**A IDENTIFICATION**

Identification du destinataire : **SAS CLIO BLUE**, 55 Rue de Turbigo, 75003 PARIS

**B ACTIVITÉ**

Insp. IFU : [ ] N° dossier : [ ] N° Siret : **32183309700108**

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :

Activités exercées (souligner l'activité principale) : **Commerce de gros et intermédiaires du c**  
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante : [ ]

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

S.A. MAISON CLIO BLUE Lieu dit La Tignonnaire  
85430 AUBIGNY

n° SIRET : **5 3 2 2 4 2 8 3 1 0 0 0 1 6**

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

**1 Résultat fiscal**

Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable au taux de 15 %	[ ]	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	111 716
-----------------------------------	---	------------------------------------	-----	--	---------

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% [ ]

**2 Plus-values**

Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	[ ]	Autres plus-values imposables au taux de 19%	[ ]	Plus-values à long terme imposables aux taux de 0%	[ ]	Plus-values exonérées art.238 quindecies	[ ]
--	-----	--	-----	--	-----	--	-----

### 3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A  Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies

Entreprises nouvelles art.44 septies  Zones franches d'activité art.44 quaterdecies  Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies  Autres dispositifs

Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies  Sociétés d'investissements immobiliers cotées  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) [ ] Plus-values exonérées relevant du taux à 15% [ ]

**4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer** dans le secteur productif, art. 244 quater W

## D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

**1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt**  
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement [ ]

**2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.** Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066 [ ]

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)** Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % [ ]

**F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ**  
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 % [ ]

## G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée : [ ]

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)   
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe : [ ]

**H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE** L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? **OUI** Si oui, indication du logiciel utilisé **SAGE**

ECF  Désignation du prestataire [ ]

**OGA/OMGA**  Viseur conventionné   
Nom, adresse, téléphone :  
- Professionnel de l'expertise comptable : ACCIOR LES SABLES D OLLONNE 39 Rue Denis Papin 85180 Les Sables d'Olonne 02 51 95 07 48  
- Conseil :  
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :  
N° d'agrément [ ]

A PARIS le 10112023 Signature et qualité du déclarant MORINEAU PATRICK PRESIDENT

Les dispositions des articles 34,35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 stipulent : elles garantissent pour les données vous concernant un droit d'accès et de rectification auprès de votre service des annuaires.



Désignation de l'entreprise : <b>SAS CLIO BLUE</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise : <b>55 Rue de Turbigo</b>		75003 PARIS						
Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>		Néant <input type="checkbox"/> *						
Numéro SIRET * <b>3 2 1 8 3 3 0 9 7 0 0 1 0 8</b>								
		Exercice N, clos le, <b>30092023</b>						
		N-1 <b>30092022</b>						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	87 307	48 538	38 769	40 439
		Fonds commercial (1)	AH	AI	11 610		11 610	11 610
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 155	4 155		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	547 576	414 951	132 625	158 612
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	4 990		4 990	4 990
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI	31 494		31 494	38 131	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	<b>687 133</b>	<b>467 644</b>	<b>219 489</b>	<b>253 783</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO	21 000		21 000	21 000
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	2 227 603		2 227 603	2 085 302
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 681		1 681	868
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	337 010	37 962	299 048	386 940
		Autres créances (3)	BZ	CA	26 113		26 113	47 386
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE			
Disponibilités	CF		CG	65 536		65 536	57 038	
Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI	186 151		186 151	211 056	
<b>TOTAL (III)</b>		CJ	CK	<b>2 865 094</b>	<b>37 962</b>	<b>2 827 132</b>	<b>2 809 591</b>	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	CO	IA	<b>3 552 227</b>	<b>505 606</b>	<b>3 046 620</b>	<b>3 063 374</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail:	11 610	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

Désignation de l'entreprise <b>SAS CLIO BLUE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....531.960..... )	DA	531 960	531 960
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	411 276	411 276
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 537	3 537
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG	39 701	67 197
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>(107 654)</b>	<b>(27 496)</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TO TAL (I)</b>	DL	<b>878 820</b>	<b>986 474</b>
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TO TAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TO TAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	194 728	269 166
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	1 671 915	1 420 501
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	217 835	311 330
	Dettes fiscales et sociales	DY	83 322	75 903
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
<b>Compte régul.</b>	Autres dettes	EA		
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	<b>TO TAL (IV)</b>	EC	<b>2 167 800</b>	<b>2 076 900</b>
	Ecarts de conversion passif * <b>(V)</b>	ED		
	<b>TO TAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>3 046 620</b>	<b>3 063 374</b>
<b>RENVIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	392 398	466 370	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : <b>SAS CLIO BLUE</b>		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
						Exercice (N-1)			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 334 185	FB	284 748	FC	2 618 933	2 716 018	
	Production vendue { biens* services* }	FD		FE		FF			
		FG	73 752	FH	20 863	FI	94 615	216 597	
		FJ	<b>2 407 938</b>	FK	<b>305 611</b>	FL	<b>2 713 548</b>	<b>2 932 616</b>	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN	13 183	9 947	
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	10 506	1 920	
	Autres produits (1) (11)					FQ	10 829	20 604	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	<b>2 748 067</b>	<b>2 965 087</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 013 126	1 217 860	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(142 301)	(231 542)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	58 866	67 203	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 099 326	1 042 508	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	17 701	16 463	
	Salaires et traitements *					FY	489 823	521 258	
	Charges sociales (10)					FZ	141 219	154 294	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	43 126	47 688
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	10 153	968
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	13 203	2 017	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	<b>2 744 241</b>	<b>2 838 718</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						GG	<b>3 826</b>	<b>126 369</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	1 326	580	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	<b>1 326</b>	<b>580</b>	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	49 023	23 341	
	Différences négatives de change					GS	2 545	1 803	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	<b>51 568</b>	<b>25 144</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	<b>(50 242)</b>	<b>(24 564)</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	<b>(46 416)</b>	<b>101 805</b>	

Désignation de l'entreprise <b>SAS CLIO BLUE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	65 504
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	5 265
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	<b>65 504</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>(65 504)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(4 266)
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>2 749 393</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>2 857 047</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>(107 654)</b>
<b>RENVois</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	47 367
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	92
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) <input type="text" value="A5"/>	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives <input type="text" value="A6"/> obligatoires <input type="text" value="A9"/> dont cotisations facultatives Madelin <input type="text" value="A7"/> dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <input type="text" value="A8"/>			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	65 504		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	



## 2053 - Détail des produits et charges exceptionnels

au 30/09/2023

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Autres charges exceptionnelles-coût licenciement	65 504	
Totalisation	65 504	

\* (Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise <b>SAS CLIO BLUE</b>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				KD	<b>98 917</b>	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants	L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants	M1	KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[ Dont Com- posants	M2	KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[ Dont Com- posants	M3	KS	4 155	KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	430 243	KW		KX	12 938		
		Matériel de transport *			KY	19 080	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	84 882	LC		LD	434		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	<b>TOTAL III</b>				LN	<b>538 360</b>	LO		LP	<b>13 372</b>		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U	4 990	8V		8W				
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	38 131	1U		1V	1 824			
<b>TOTAL IV</b>				LQ	<b>43 121</b>	LR		LS	<b>1 824</b>			
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>				ØG	<b>680 398</b>	ØH		ØJ	<b>15 196</b>			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				IO		LV		LW	<b>98 917</b>	1X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	4 155	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	443 181	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	19 080	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU	85 316		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
<b>TOTAL III</b>				IY		NG		NH	<b>551 731</b>	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX		ØY	4 990	ØZ	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	8 461	2F	31 494	2G	
	<b>TOTAL IV</b>				I3		NJ	<b>8 461</b>	NK	<b>36 484</b>	2H	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>				I4		ØK	<b>8 461</b>	ØL	<b>687 133</b>	ØM		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : **3 | 0 | 0 | 9 | 2 | 0 | 2 | 3**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS CLIO BLUE** Néant \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [ (col.1 - col.2) - col.5 (5) ]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

**CADRE B**

**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>SAS CLIO BLUE</b>							Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>CADRE A</b>								
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ
Autres immobilisations incorporelles		PE	46 868	PF	1 670	PG		PH
<b>TOTAL I</b>		RK	<b>46 868</b>	RM	<b>1 670</b>	RN		RO
Terrains		PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	4 155	QA		QB		QC
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	281 530	QE	35 972	QF		QG
	Matériel de transport	QH	10 110	QI	4 770	QJ		QK
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	83 953	QM	714	QN	2 097	QO
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT
	<b>TOTAL II</b>	QU	<b>379 747</b>	QV	<b>41 456</b>	QW	<b>2 097</b>	QX
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>		ØN	<b>426 615</b>	ØP	<b>43 126</b>	ØQ	<b>2 097</b>	ØR
<b>48 538</b>								<b>48 538</b>
<b>419 106</b>								<b>419 106</b>
<b>467 644</b>								<b>467 644</b>
<b>CADRE B</b>								
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>								
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO	
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	
<b>CADRE C</b>								
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP	SR	

Désignation de l'entreprise : <b>SAS CLIO BLUE</b>					Néant <input type="checkbox"/> *				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquièmes H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	38 223	6U	10 153	6V	10 414	6W	37 962
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	<b>38 223</b>	TY	<b>10 153</b>	TZ	<b>10 414</b>	UA	<b>37 962</b>
	<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>	7C	<b>38 223</b>	UB	<b>10 153</b>	UC	<b>10 414</b>	UD	<b>37 962</b>
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	10 153	UF	10 414			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : <b>SAS CLIO BLUE</b>			Néant <input type="checkbox"/> *								
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	31 494	UV		UW	31 494			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	45 109		45 109					
	Autres créances clients		UX	291 900		291 900					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO )		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	2 761		2 761					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	18 766		18 766				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	4 266		4 266					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	321		321					
	Charges constatées d'avance		VS	186 151		186 151					
	<b>TOTAUX</b>		VT	<b>580 768</b>	VU	<b>549 274</b>	VV	<b>31 494</b>			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
			VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	194 728		74 973		119 755			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 655 647				1 655 647				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	217 835		217 835						
Personnel et comptes rattachés		8C	32 111		32 111						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	33 051		33 051						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	13 249		13 249					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 912		4 912					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	16 267		16 267						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>		VY	<b>2 167 800</b>	VZ	<b>392 398</b>		<b>1 775 402</b>				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		16 051		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	74 431	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						



Désignation de l'entreprise : <b>SAS CLIO BLUE</b>						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <b>30092023</b>			
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	204		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX			
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7				
	RÉGIME D'IMPOSITION PARTICULIERS ET impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %									
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						- Plus-values nettes à court terme					
						- Plus-values soumises au régime des fusions					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											
								<b>TOTAL I</b>	<b>204</b>		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *											
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										
	Régime des sociétés mères et des filiales * ( Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation )										
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .										
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *										
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
			Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septedecies)		PB
			Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)											
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé			Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI
		Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC	
		Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL				
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>								<b>TOTAL II</b>	<b>111 920</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice ( I moins II )						XI					
déficit ( II moins I )											
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE</b> (ligne XN) ou <b>DÉFICIT</b> reportable en avant (ligne XO)						XN		<b>0</b>			
								<b>111 716</b>			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



## 2058A - Déductions diverses

au 30/09/2023

Libellé	Montant
Crédit d'impôt métiers d'art	4 266
Totalisation	4 266

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**DETERMINATION DU RESULTAT DE LA SOCIETE  
COMME SI ELLE ETAIT IMPOSEE SEPAREMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **SAS CLIO BLUE**

N° SIRET : **3 2 1 8 3 3 0 9 7 0 0 1 0 8**

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée  
la déclaration de résultats : SIE de Paris 3e arrondissement  
10 rue Michel-le-Comte

Néant  \*

75152 Paris Cedex 03

Exercice ouvert le : **01102022**

clos le : **30092023**

**I - REINTEGRATIONS**

Bénéfice comptable de l'exercice  
(report de la ligne WA du 2058 A)

		E1	
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)		E2	204
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI		E9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A		Z7	
	TOTAL I	E3	<b>204</b>

**II - DEDUCTIONS**

Perte comptable de l'exercice  
(report de la ligne WS du 2058 A)

		E4	107 654
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)		E5	4 266
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %	EY	
	• imposées au taux de 15 %	E6	
	• imposées au taux de 0 %	EZ	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E7	
	• imputées sur les déficits antérieurs	E8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)	I9	
<b>III - RESULTAT FISCAL</b>	TOTAL II	F1	<b>111 920</b>

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F2	
	Déficit (II-I)	F3	<b>111 716</b>
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F4	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F6	
Résultat fiscal	Bénéfice	F8	
	Déficit	F9	<b>111 716</b>

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

Désignation de l'entreprise <b>SAS CLIO BLUE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	286 243
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	286 243
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	286 243
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	27 038
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :</b>	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS  
 ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME  
 COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **SAS CLIO BLUE**

Néant \*

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :

SIE de Paris 3e arrondissement  
10 rue Michel-le-Comte

75152 Paris Cedex 03

Exercice ouvert le : **01102022**

clos le : **30092023**

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			M5	1 739 686	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (	Nombre d'opérations sur l'exercice	M5 bis	)	M5 ter	
Déficits imputés			J9		
Déficits reportables			M6	1 739 686	
Déficits nés au titre de l'exercice			H8	111 716	
Total des déficits restant à reporter			H9	1 851 401	

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.: 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	A 15 %	A 19 %	A 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n°2058-not-sd et la notice 2032-sd.

Désignation de l'entreprise : <b>SAS CLIO BLUE</b>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(27 496)		Dividendes		ZD	(27 496)					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE							
					Report à nouveau	ZF							
	<b>TOTAL I</b>	ØF	<b>(27 496)</b>			ZG							
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>	ZH	<b>(27 496)</b>					
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )				J7		YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT	57 032	57 360				
	- Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois ) et de copropriété				J8	133 996	XQ	173 783	164 617				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	556 081	490 226				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	105 108	121 845				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )				ES		ST	207 321	208 460				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	<b>1 099 326</b>	<b>1 042 508</b>				
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	5 276	6 292				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	12 425	10 171				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	<b>17 701</b>	<b>16 463</b>				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	446 655	496 743				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	374 977	448 055				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2022) *						ØB	399 819					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	3,00 %	1,66 %				
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP							- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0		ZR	1		
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG				
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH				
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	(111 716)	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	5 3 2 2 4 2 8 3 1 0 0 0 1 6			

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



**REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES**

**ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTEES AU RESULTAT  
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME  
POUR LA DETERMINATION DU RESULTAT D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.  
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : **SAS CLIO BLUE**

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats : SIE de Paris 3e arrondissement  
10 rue Michel-le-Comte

Cocher la case si la déclaration  
souscrite concerne la société mère

(Résultat d'ensemble)

75152 Paris Cedex 03

SIRET Société intégrée : **32183309700108**

Exercice ouvert le : **01102022**

clos le : **30092023**

Néant \*

A - RESULTAT	Bénéfice et réintégrations			Déficit et déductions		
	CA		CB			
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble						<b>111 716</b>
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 4 du CGI)	CD					
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99% de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 al. 3 du CGI).				CE		
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF			CG		
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH			CJ		
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM			CN		
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU			DV		
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR			CS		
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT					
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU					
Autres régularisations (à détailler)	CV			CW		
TOTAL	CX			CY		<b>111 716</b>
BENEFICE (CX-CY) ou DEFICIT (CY-CX)	CZ			DA		<b>111 716</b>
<b>B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME</b>	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19% (3)	Taux de 15%	Taux de 0%	Taux de 19% (3)	Taux de 15%	Taux de 0%
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins value nette à long terme d'ensemble (1) (art.223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins value nette à long terme d'ensemble (art.223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS-TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS-A8) ou moins-value (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED-EF) ou moins-value (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE-EG) ou moins-value (EG-EE) taux de 0%			B5			B4
<b>C - AUTRES PLUS-VALUES A 19 %</b>						
Plus-values à 19% (art 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)			B3			

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) Le taux de 19% concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice



**REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES**

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RESULTATS  
ET DES PLUS-VALUES NETTES A LONG TERME  
POUR L'IMPUTATION DES DEFICITS ET MOINS-VALUES  
ANTERIEURS A L'ENTREE DANS LE GROUPE**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **SAS CLIO BLUE**

N° SIRET : 32183309700108

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée  
la déclaration de résultats :

SIE de Paris 3e arrondissement  
10 rue Michel-le-Comte

75152 Paris Cedex 03

Exercice ouvert le : **01102022**

clos le : **30092023**

Néant \*

<b>Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)</b>	<b>19 % <sup>(1)</sup></b>	<b>15 %</b>	<b>0 %</b>
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1		
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-values à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2		
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3		
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4		
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : $1 - (2 + 3) + 4$	5		

<b>Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables ( Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6	(111 716)
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : $6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12$	13	<b>(111 716)</b>

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotée

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

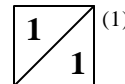




**REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES**

**ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTEES AU RESULTAT D'ENSEMBLE ET  
AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME D'ENSEMBLE  
AU TITRE DES OPERATIONS LIEES A DES SOCIETES INTERMEDIAIRES  
ET/OU L'ENTITE MERE NON RESIDENTE ET/OU LES SOCIETES ETRANGERES**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère :	SA MAISON CLIO BLUE		
SIREN de la société mère :	532242831		
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :	<b>SAS CLIO BLUE</b>		
SIREN de la société intégrée :	<b>321833097</b>		
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :	SIE de Paris 3e arrondissement 10 rue Michel-le-Comte 75152 Paris Cedex 03		
Exercice ouvert le : <b>01102022</b>	clos le : <b>30092023</b>		
<b>A - RESULTAT D'ENSEMBLE</b>	<b>Montants rapportés au résultat d'ensemble</b>		<b>Montants déduits du résultat d'ensemble</b>
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) <sup>2</sup>			MB
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)	MC		MD
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)	MI		
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)	ML		MO
TOTAL	MP		MQ

<b>B - PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE</b>	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble		Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble	
	Plus et moins-values à long terme à 19 %	Plus et moins-values à long terme à 0 %	Plus et moins-values à long terme à 19 %	Plus et moins-values à long terme à 0 %
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D, alinéa 4)	NA	ND	NG	NJ
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB	NE	NH	NK
TOTAL	NC	NF	NI	NL

<sup>1</sup> La société mère devra numéroter ces tableaux 2058-PAP

<sup>2</sup> Par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice

Désignation de l'entreprise : <b>SAS CLIO BLUE</b>						Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE</b>							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
<b>I - Immobilisations *</b>	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	Cfétat 2059A-Détail...	2 097		2 097		
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>			<b>Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *</b>				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	⑨	19%	
<b>I - Immobilisations *</b>	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
<b>II - Autres éléments</b>	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Désignation de l'entreprise : <b>SAS CLIO BLUE</b>					Néant <input checked="" type="checkbox"/>
<b>A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME</b>					
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
<b>TOTAL 1</b>					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
N - 8					
N - 9					
<b>TOTAL 2</b>					
<b>B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS</b>					
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
<input type="checkbox"/> Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			<input type="checkbox"/> Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
<b>TOTAL</b>					

Désignation de l'entreprise : **SAS CLIO BLUE** Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ \*.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES \***

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❹ = ❷ + ❸ - ❸ - ❹
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <b>SAS CLIO BLUE</b>				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (ligne 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
<b>TOTAL (ligne 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>SAS CLIO BLUE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <b>01102022</b>		et clos le : <b>30092023</b>	
		Durée en nombre de mois <b>12</b>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel	YP	13	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 713 548	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
<b>TOTAL 1</b>		OX	<b>2 713 548</b>
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	10 829	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	13 183	
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	142 301	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	92	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
<b>TOTAL 2</b>		OM	<b>166 406</b>
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	ON	1 106 829	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	930 493	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	13 203	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
<b>TOTAL 3</b>		OJ	<b>2 050 524</b>
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée		<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	<b>OG 829 430</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	829 430
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	2 713 548	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	13	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	3 450 175	
Période de référence	GY	01/09/2022	GZ 30/09/2023
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

**17** COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE  N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE ( voie )

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	3 931
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	161

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

---

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

---

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

---

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

**II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

---

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.  
 \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1) Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|0|09|2|0|2|3

N° SIRET 3|2|1|8|3|3|0|9|7|0|0|1|0|8

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS CLIO BLUE

ADRESSE ( voie ) 55 Rue de Turbigo

CODE POSTAL 75003 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique	SARL	Dénomination	CLIO BLUE DIGITAL
N° SIREN (si société établie en France)	852112614	% de détention	49,90
Adresse : N°	25	Voie	RUE DE TAITBOUT
Code postal	75009	Commune	PARIS
		Pays	FRANCE

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



## Déclarations fiscales complémentaires



**RÉDUCTION ET CRÉDIT D'IMPÔT DE L'EXERCICE**

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Au titre de l'année civile

Néant

Dénomination de l'entreprise	SAS CLIO BLUE	N° Siren :321833097
Adresse	55 Rue de Turbigo	75003 PARIS

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés  PME au sens communautaire

Dénomination de la société mère	SA MAISON CLIO BLUE	N° Siren :532242831
Adresse	Lieu dit La Tignonnière	85430 AUBIGNY

**I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE**


Réduction d'impôt en faveur du mécénat - Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris

Dont mt versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les org. agréés en vue du financement des PME

**Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)**

	Dont montant préfinancé
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

**II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE**

ART - Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	4 266

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

**PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts»)**

**III - CAS PARTICULIERS**

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N


Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois


**IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux**

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.



